

22 mai 2021 -11:03

Appartient à [Conseil des ministres du 21 mai 2021](#)

Règlement des accidents du travail pour les "petits statuts"

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à actualiser le règlement des accidents du travail pour les "petits statuts".

Le projet exécute certains articles de la loi sur les accidents du travail et de la loi sur la prévention ou la réparation des dommages résultants des accidents du travail, des accidents survenus sur le chemin du travail et des maladies professionnelles dans le secteur public.

L'objectif est d'actualiser un précédent arrêté royal en tenant compte des nouveaux "petits statuts" (principalement les personnes qui travaillent dans le cadre d'une formation pour un travail rémunéré, c.-à-d. qui effectuent un stage) qui ont été créés, adaptés ou supprimés depuis le 1er janvier 2020. Concrètement, il s'agit de modifications techniques et pour certaines d'entre elles purement formelles, sans impact financier mais qui sont importantes pour le groupe-cible, qu'il s'agisse de l'employeur, du formateur ou du stagiaire.

Le projet est soumis à la négociation syndicale au sein du Comité A. Ensuite, il sera transmis pour avis au Conseil d'État.

Arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 29 juillet 2019 portant exécution de la section 1re du chapitre 2 de la loi du 21 décembre 2018 portant des dispositions diverses en matière sociale concernant les "petits statuts"

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la Fonction publique, des Entreprises publiques, des Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Tobias Daneels
Porte-parole (NL)
+32 486 14 88 13
tobias.daneels@desutter.fed.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be